

# Participation à la tenue d'un bureau de vote

20 novembre 2025

**A l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026, la mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire lance des appels à candidature pour devenir assesseur dans un des bureaux de vote.**

## L'essentiel

Élections municipales et communautaires des **dimanches 15 et 22 mars 2026**

La qualité d'électeur inscrit sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire est obligatoire pour participer à la tenue d'un bureau de vote, conformément aux articles R 42 et R 44 du Code électoral

**Date limite de candidature : vendredi 6 février 2026**

## Obligations

La participation à la tenue d'un bureau de vote vous oblige

- **à arriver à 7h30 heure avant l'ouverture du bureau de vote (8h00)** pour permettre l'accomplissement d'un certain nombre de tâches matérielles avant le début du scrutin.
- **à être joignable sur les numéros de téléphones communiqués**
- **à être présent ¼ d'heure avant la fermeture du bureau de vote (Président et assesseurs suppléants), puis pour le dépouillement et jusqu'à la signature du procès-verbal.**

## Rôle des assesseur·es

Chaque bureau de vote est tenu par un·e président·e, un·e secrétaire et au moins deux assesseur·es.

Le rôle des assesseur·es est de :

- vérifier l'identité des électeurs
- faire signer les listes d'émargement et la liste des procurations
- tamponner les cartes électorales
- gérer les procurations
- participer au dépouillement

## Comment s'inscrire ?

Vous souhaitez devenir assesseur·e, remplissez le formulaire en ligne ci-dessous ou directement à la Mairie. Vous devez candidatez au plus tard, le **20 février 2026**.

Le souhait géographique d'affectation sera pris en compte, mais pourra être modifier pour les besoins d'organisation générale du scrutin.

Vous recevrez une convocation indiquant votre bureau de vote d'affectation et votre fonction.

## Formulaire assesseurs - Élections municipales et communautaires 15 & 22 mars 2026

**Attention, pour remplir cette fonction, il faut impérativement être électrice ou électeur à Saint-Sébastien-sur-Loire.**

Prénom

Nom

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse

Téléphone

Adresse mail

### Vos disponibilités

— Dimanche 15 mars 2026

- matin
- après midi

— Dimanche 22 mars 2026

- matin
- après midi

Bureau de vote souhaité (plusieurs choix possibles)

Dans la mesure du possible, votre souhait sera bien évidemment respecté. Toutefois, en fonction des besoins, la Mairie se réserve le droit de modifier votre affectation.

— Traitement des données personnelles(Nécessaire)

- J'accepte que mes données à caractère personnel soient utilisées dans le cadre de l'organisation des élections et de la gestion de ma participation en tant qu'assesseur·e, y compris pour me solliciter dans le cadre de futurs scrutins

**Envoyer**

# Contact

## État civil-Population-Élections

Hôtel de ville,  
Place Marcellin Verbe  
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 32

## Écrire

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

Samedi : 9 h – 12 h

■

- Contact